

## Projet de parachèvement de l'autoroute 30 entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman à Candiac et à Saint-Philippe

Dossier : 6211-06-075

### Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 13 avril au 28 mai 2005

La période d'information et de consultation publiques concernant le projet de parachèvement de l'autoroute 30 entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman à Candiac et à Saint-Philippe par le ministère des Transports a pris fin le 28 mai 2005. Conformément au mandat qui lui a été confié le 30 mars 2005 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 13 avril au 28 mai 2005, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

---

---



## Le projet

### Justification et description

Le projet de construction de l'autoroute 30 entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman à Candiac et à Saint-Philippe serait le dernier des trois tronçons visés par le parachèvement de l'autoroute 30. Cette dernière constituerait alors une voie de contournement de Montréal par le sud. D'une longueur d'environ 3,4 km, le tracé proposé par le ministère des Transports traverserait des terres agricoles situées au sud des quartiers urbanisés de Candiac et comporterait deux voies rapides dans chaque direction. À partir de son extrémité ouest, le tracé débiterait par une surélévation nécessaire pour franchir l'autoroute 15, il traverserait par la suite en passage inférieur la voie ferrée du Canadien Pacifique, se poursuivrait en déblai jusqu'au lien qui lierait le rang Saint-Joseph sud et le boulevard Jean-Leman et convergerait enfin vers l'emprise existante de l'autoroute 30 à laquelle il s'intégrerait.

Le coût du projet est estimé à 51 600 000 \$ et le promoteur envisage une mise en service en 2009.

*(Extrait du communiqué émis le 13 avril 2005)*

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances ou de messages électroniques adressés au BAPE et des registres déposés dans les centres de consultation.

- La demande d'audience publique et le déroulement de l'audience publique ;
- le cheminement d'un projet ;
- le processus de médiation.

## Les activités d'information et de communication

### Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque municipale de Candiac	4, boulevard Montcalm sud
Bibliothèque municipale de Saint-Philippe	2800, route Édouard VII

### Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

### La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
16 avril 2005		<i>Le Reflet</i>
16 avril 2005	<i>La Presse</i>	
16 avril 2005	<i>Le Soleil</i>	
30 avril 2005	<i>Le Journal de Montréal</i>	
30 avril 2005	<i>Le Soleil</i>	
30 avril 2005	<i>La Presse</i>	
30 avril 2005		<i>Le Reflet</i>

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
<b>13 avril 2005</b> Annonce de la période d'information et de consultation publiques	Médias de Montréal et de la Montérégie et hebdos régionaux de la Montérégie	179	Site du BAPE
<b>4 mai 2005</b> Rappel de la période d'information et de consultation publiques	Médias de Montréal et de la Montérégie et hebdos régionaux de la Montérégie	n/a	n/a

## Les relations de presse et la revue de presse

Une revue de presse a été réalisée durant toute la durée du mandat de période d'information et de consultation publiques portant sur le projet de parachèvement de l'autoroute 30 entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman. Des articles sont parus, entre autres, dans *La Terre de chez nous*, *La Presse* ainsi que dans *Le Journal de Montréal* et des nouvelles ont été diffusées sur les ondes de *CKAC-AM*. De plus, la responsable du dossier a accordé une entrevue à *CJMS* en ce qui concerne la période d'information et de consultation publiques.

Québec, le 1<sup>er</sup> juin 2005

Rosemary Al-Hayek, conseillère en communication, chargée du dossier